



# ICP

UNIVERSITAS  
CATHOLICA  
PARISIENSIS

Zoom  
sur

## DU Droit et protection de l'enfance : Former pour mieux protéger

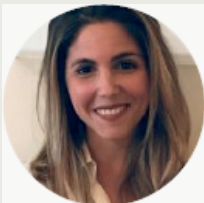
*Le DU Droit et protection de l'enfance de l'ICP, créé par Elsa Costa-Attal et Victor Poux, forme étudiants et professionnels aux enjeux juridiques, sociaux et psychologiques liés à l'enfant, dans un contexte où sa place dans la société et ses droits ont profondément évolué.*



Recevez l'actualité de l'ICP !

**Je choisis mes centres d'intérêts**

Direction



**Co-directrice : Elsa Costa-Attal**

Avocate au Barreau de Paris, membre référente de l'antenne des mineurs et enseignante en droit privé.



**Co-directeur : Victor Poux**

Docteur en droit privé de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.

En savoir plus

> Découvrez le DU Droit et protection de l'enfance



*Pexels*

## **La place de l'enfant aujourd'hui et la reconnaissance de ses droits**

Le regard que porte notre société sur l'enfant a beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Reconnu aujourd'hui comme une personne à part entière, titulaire de droits propres, l'enfant est désormais concerné par des problématiques juridiques, sociales et psychologiques de plus en plus complexes. Cette évolution transforme les pratiques professionnelles et renforce le besoin de formations spécialisées. C'est dans cette perspective que le DU Droit et protection de l'enfance de l'ICP a été lancé. Entretien avec Elsa Costa-Attal, co-directrice du DU aux côtés de Victor Poux.

Pendant longtemps, l'enfant était essentiellement envisagé à travers le prisme de l'autorité parentale et de la protection qui lui était due. Aujourd'hui, il est reconnu comme un individu dont la parole, les besoins et l'intérêt doivent être pris en compte dans toutes les décisions qui le concernent.

« Cette transformation est le fruit d'évolutions juridiques majeures, notamment sous l'impulsion de la Convention internationale des droits de l'enfant, mais aussi d'une prise de conscience collective. Les questions liées à l'enfance occupent désormais une place centrale dans notre société : protection contre les violences, santé mentale, harcèlement, exposition aux réseaux sociaux ou accompagnement des enfants vulnérables.

Cette évolution révèle également un phénomène plus discret mais fondamental : la spécialisation croissante du droit de l'enfant. Longtemps appréhendées à travers le seul droit de la famille ou le droit pénal, les questions relatives à l'enfance constituent aujourd'hui un champ juridique à part entière, traversé par des enjeux spécifiques de protection, de participation et de respect des droits fondamentaux. Cette évolution exige des professionnels une expertise de plus en plus approfondie.

Plus nous reconnaissons la place de l'enfant dans notre société, plus nous devons être capables de lui garantir un environnement protecteur et respectueux de ses droits. Cela implique des professionnels formés, capables de comprendre ces enjeux dans toute leur complexité. »

## **Des formations spécialisées face à des situations de plus en plus complexes**

La reconnaissance croissante des droits de l'enfant s'accompagne d'une complexification des situations auxquelles sont confrontés les professionnels. Qu'ils soient juristes, magistrats, avocats, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, médecins ou membres du monde associatif, ils interviennent désormais dans des contextes où les dimensions juridiques, psychologiques, familiales et sociales sont étroitement liées.

Cette évolution fait émerger de nouveaux défis. Les professionnels doivent faire face à des problématiques très diverses : violences intrafamiliales, exposition aux contenus numériques, cyberharcèlement, santé mentale des jeunes ou situations de grande précarité.

Il ne s'agit plus seulement de protéger l'enfant, mais de prendre en compte sa globalité tout en garantissant sa sécurité. Cela implique de rechercher un équilibre parfois délicat entre protection, autonomie progressive et respect de ses droits.

« Avec Victor Poux, co-directeur du DU, nous sommes partis d'un constat simple : les enjeux liés à l'enfance occupent une place croissante dans notre société, mais les formations spécialisées permettant d'en appréhender toute la complexité restent encore limitées. Or les professionnels sont confrontés à des situations de plus en plus techniques et à un cadre juridique en constante évolution. Ils ont besoin d'outils, de méthodes et d'une vision globale des problématiques liées à l'enfance.

Notre ambition n'était pas de créer une formation supplémentaire sur l'enfance, mais un véritable parcours de spécialisation. Nous avons souhaité proposer une approche qui croise les regards juridiques, psychologiques et sociaux afin de mieux comprendre les réalités auxquelles les enfants sont confrontés aujourd'hui.

Ce DU a vocation à devenir un lieu d'échanges entre étudiants et professionnels issus d'horizons différents, autour d'un objectif commun : mieux protéger les enfants et mieux défendre leurs droits. »

## **Le recueil délicat de la parole de l'enfant**

Parmi les défis auxquels font face les professionnels, le recueil de la parole de l'enfant occupe une place centrale. Elle est aujourd'hui reconnue comme un droit fondamental, mais sa prise en compte demande des compétences spécifiques et une méthode adaptée.

« Un enfant ne s'exprime pas comme un adulte. Son âge, son développement, son environnement ou les éventuels traumatismes qu'il a vécus influencent sa manière de raconter les faits et d'exprimer ses émotions. Entendre, recueillir sa parole suppose donc des compétences spécifiques et une véritable méthodologie.

L'enjeu est également de permettre à l'enfant de s'exprimer librement tout en garantissant la qualité du recueil de cette parole. Les professionnels doivent éviter toute influence ou toute instrumentalisation, notamment dans des contextes familiaux conflictuels.

Cette question illustre parfaitement les défis actuels de la protection de l'enfance : elle exige à la fois une maîtrise du droit, une compréhension du développement de l'enfant et une formation adaptée des professionnels. »

## **Transmettre une culture des droits de l'enfant**

Au-delà de l'acquisition de connaissances spécialisées, le DU entend contribuer à la diffusion d'une véritable culture des droits de l'enfant, fondée sur le dialogue entre les différents professionnels appelés à intervenir auprès des plus jeunes.

« Nous souhaitons avant tout transmettre des connaissances solides, directement utiles dans la pratique. Le droit de l'enfant évolue et nécessite une mise à jour régulière des savoirs. Mais au-delà de cet apport théorique, l'objectif est de développer une culture commune des droits de l'enfant. La protection de l'enfance repose sur la capacité des intervenants à dialoguer, à partager des références et à travailler ensemble dans l'intérêt de l'enfant.

L'idée est que les participants repartent avec une expertise renforcée, mais aussi avec une meilleure compréhension de leurs responsabilités et de leur capacité d'action.

Ce domaine est exigeant, parfois complexe, mais profondément engageant. Former celles et ceux qui accompagneront les enfants de demain est une mission que nous assumons avec conviction et enthousiasme.

Nous espérons que cette première promotion partagera cette ambition : contribuer, chacun à son niveau, à construire une société plus attentive aux besoins, à la parole et aux droits des enfants. »

## Qui peut suivre le DU Droit et protection de l'enfance ?

Ce diplôme universitaire s'adresse aux étudiants en droit ayant validé une licence (L3), aux étudiants du master Droit de la famille et du patrimoine de l'ICP peuvent compléter leur parcours avec ce DU pour renforcer leur spécialisation en droit et protection de l'enfance et aux professionnels confrontés aux enjeux de la protection de l'enfance : avocats, juristes, magistrats, travailleurs sociaux, psychologues, médecins, policiers, gendarmes ou acteurs du secteur associatif.

## Quelles compétences permet d'acquérir le DU Droit et protection de l'enfance ?

Le DU permet de maîtriser les fondamentaux du droit civil et du droit pénal des mineurs, tout en développant une compréhension des dimensions psychologiques et sociales de l'enfance. Les apprenants sont également formés aux problématiques de maltraitance, de protection des mineurs et aux techniques de recueil de la parole de l'enfant.

## Quelles sont les modalités pratiques de la formation (rythme, volume horaire, évaluation et candidature) ?

La formation débute en septembre et se déroule à raison d'un vendredi et d'un samedi sur trois en présentiel, pour un volume horaire total de 120 heures.

L'évaluation repose sur un contrôle continu ainsi que la rédaction d'un mémoire.

Le DU est sélectif et accessible sur dossier de candidature en ligne. Les candidatures s'effectuent via le bouton « Postuler », jusqu'au 15 juillet 2026 inclus.

## > Découvrez le DU Droit et protection de l'enfance

*Publié le 16 juin 2026 – Mis à jour le 16 juin 2026*

## A lire aussi

À LA  
UNE

Tous les tags